

L'adoption d'une terminologie uniformisée en matière de déchets est au coeur de l'effort d'harmonisation du législateur européen. La définition de la valorisation n'échappe pas à cette tendance puisque dans le cadre de la directive 91/156/CEE une nouvelle catégorie est apparue, celle de la valorisation, qui a été dissociée de l'élimination. Pour autant, les règles précises de la délimitation entre valorisation et élimination ne sont pas faciles à cerner. Se pose ainsi la question du (ou des critères) de la valorisation, par rapport notamment à la simple élimination des déchets.

Revue du Marché Unique Européen, 1997, n° 1, pp. 107-119

La notion de valorisation des déchets

Manuel Gros

Professeur à l'Université d'Artois, Avocat au barreau de Lille

Pierre Marsal

Chargé de cours à l'Université de Lille II

L'adoption d'une terminologie uniformisée en matière de déchets est au cœur de l'effort d'harmonisation du législateur européen. La définition de la valorisation n'échappe pas à cette tendance. Elle est étroitement liée au développement des capacités de recyclage et au déplacement du centre d'intérêt de l'action communautaire du transport des déchets à la gestion de l'ensemble du processus industriel des déchets. Cette évolution est illustrée par l'apparition dans le cadre de la directive 91/156/CEE d'une nouvelle catégorie, celle de la valorisation, qui a été dissociée de l'élimination. Auparavant, les deux catégories, notamment dans le cadre de la directive 75/442/CEE étaient confondues. Sous la pression notamment de l'industrie du recyclage, le régime de contrôle des déchets a été réaménagé pour les opérations de valorisation : celles-ci, à la différence de l'élimination, ne sont pas soumises aux principes de proximité et d'autosuffisance et peuvent donc circuler plus librement.

Pour autant, les règles précises de la délimitation entre valorisation et élimination ne sont pas faciles à cerner. Se pose ainsi la question du (ou des critères) de la valorisation, par rapport notamment à la simple élimination des déchets.

Bien qu'une convergence textuelle semble révéler l'existence d'un critère finaliste de la valorisation, à travers l'objet de l'opération de traitement du déchet (I), plusieurs Etats membres, tirant parti de l'incertitude des textes et de leur souci de restreindre les mouvements de déchets en vue de protéger leurs capacités nationales d'incinération, s'efforcent à l'heure actuelle de modifier la définition de la



Poids : 45.99 Ko

[Téléchargement](#) [1]

Afficher la date de publication:

Publié le 03 février 2010

URL de la source (modifié le 27/10/2017 - 10:26): <http://www.cabinet-gros-hicter.fr/fr/publications/nos-articles/la-notion-de-valorisation-des-dechets-0>

Liens

[1] http://www.cabinet-gros-hicter.fr/sites/default/files/atoms/files/notion_valorisation_dechet.pdf